

Madame la Présidente,

Comme vous le savez, les élus socialistes au Conseil régional ont été en novembre dernier, à l'origine de l'amendement au plan régional d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PREDMA) rejetant la création de centres d'enfouissement des déchets à Sainte-Escobille et à Allainville.

En effet, l'enquête publique menée dans le cadre du PREDMA, a mis en lumière la prégnance du débat sur les centres d'enfouissement. Une évolution législative en la matière est nécessaire, nous l'appelons de nos vœux et nous entendons sensibiliser les parlementaires sur les nuisances et les limites de la procédure d'inscription des sites d'enfouissement en préfecture.

L'impact de ce projet sur l'environnement étant inacceptable, Je vous confirme l'opposition résolue des candidats conduits par Jean-Paul Huchon au projet d'implantation d'un centre de stockage des déchets ultimes à Sainte-Escobille.

*Mme Sarkissian
liste Marie Richard 77*

PS : Madame, il est fort possible que vous ayez déjà été destinataire de cette réponse (depuis cabinet de campagne) ; je préfère toutefois, dans la mesure où vous vous êtes directement adressée à moi, vous la réexpédier. Me tenant à votre disposition pour toute autre information. Bien cordialement. Mme Sarkissian